

Madame la Député,

Monsieur le Conseiller Régional

Madame et Monsieur les Conseillers Départementaux.

M. le Président de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire

Mesdames et Messieurs les Maires,

Monsieur le Maire honoraire,

M. le Curé

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs responsables des différents services publics,

Mesdames et Messieurs les représentants de la gendarmerie et des pompiers,

Mesdames et Messieurs les artisans, commerçants et chefs d'entreprises,

Mesdames et Messieurs les Responsables des Collèges et des écoles

Mesdames et Messieurs les présidents des associations,

Mesdames et Messieurs les agents des services municipaux,

Mesdames et Messieurs,

Je suis très sensible à votre présence ce soir et je vous en remercie.

Merci Michel pour tes vœux et tes encouragements.

En ces premiers jours 2018, il est bon de revenir quelques instants sur notre première année vécue en commun au sein de Doué-en-Anjou.

2017 fut une année très active :

- Prise de connaissances et partage des avantages et des difficultés apportées par chacune de nos communes d'origine.
- Mise en place d'un nouveau mode de fonctionnement.

Une harmonisation de nos services a nécessité un travail de fond, une acceptation par tous de changements significatifs dont le but final est de préserver la présence d'un service public de qualité.

Ce travail a fait l'objet de toute notre attention avec le souci permanent de partager les options retenues et de parvenir à un consensus accepté par tous les élus siégeant au bureau municipal.

Je veux souligner ici l'engagement de chacun et je remercie l'ensemble de mes collègues pour leur présence active tout au long de cette année à de très nombreuses réunions.

La participation de chacun des élus municipaux aux diverses commissions est primordiale.

La vie de chaque conseil délégué est de la responsabilité des maires délégués. Ces échanges sont essentiels pour assimiler l'ensemble des orientations débattues.

Je suis très attaché à l'engagement de chacun.

De tous ces travaux ont abouti l'établissement de notre politique municipale qui se veut ambitieuse, respectueuse des projets de chacun, réaliste sur le plan financier.

Notre nouvelle organisation administrative est en place, même si quelques ajustements seront encore nécessaires. La porte d'entrée pour nos habitants demeure les mairies-déléguées et bien évidemment, la mairie centrale ou tout le fonctionnement a été actualisé et renforcé.

Les services techniques connaissent eux aussi depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 une nouvelle organisation. L'embauche de tous les collaborateurs se fait rue du Parc à Doué-la-Fontaine.

La prise de compétence « eau-assainissement » par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire modifie de manière substantielle notre organisation technique et, principalement, au niveau de l'accueil du public. Celui-ci était mutualisé et avec le départ de 3 agents au Pôle Saumurois, il nous faut mettre en place un nouveau dispositif.

Désormais, toute demande d'intervention technique se fera en mairie centrale de Doué-la-Fontaine.

Vous pouvez en juger, l'année 2017 fut intense, constructive, riche en évolution fonctionnelle.

Il nous faudra encore tout au long de cette nouvelle année parfaire cette organisation et très certainement corriger les dysfonctionnements constatés, les oublis.

Nous serons très attentifs à vos remarques et suggestions pour répondre à vos attentes.

Côté investissements, je ne souhaite pas revenir sur la présentation faite par Michel DELPHIN.

Toutefois, quelques commentaires :

- 2017, c'est 4 millions d'euros investis sans recours à l'emprunt.
- En 2016 et 2017, le Territoire de Doué-en-Anjou s'est désendetté de 2 millions d'euros concernant le budget général.

Cette gestion financière commune rigoureuse est nécessaire, elle nous permet aujourd'hui de mettre en place de beaux projets porteurs d'avenir au service de la population.

C'est un plan pluriannuel d'investissement de 21 millions sur 3 ans (de 2018 à 2020) que nous mettons en place, dont + de 8 millions pour l'année 2018.

L'unité, la mutualisation de nos services mise en place par nos prédécesseurs, que nous avons poursuivie depuis 2014 nous a conduit à la naissance de Doué-en-Anjou. Cette démarche volontariste, futuriste, ambitieuse nous permet aujourd'hui d'appréhender demain avec plus de sérénité.

Tous les projets que nous portons sont les garants d'une qualité de vie renforcée pour nos concitoyens. Ils permettent de préserver un service public de qualité accessible à tous.

Ils sont également sources d'emplois. Je rappelle que + de 70 % des marchés publics de Doué-en-Anjou sont assurés par des entreprises locales.

Tous ces arbitrages budgétaires respectent les engagements pris par chacune de nos communes d'origine et parfois les amplifient. Certains projets n'auraient pu être réalisés sans cette unité d'action.

2018 sera une année très fertile en travaux sur l'ensemble de notre commune :

- **L'aménagement de la place des Fontaines** se poursuit et devrait être achevé cet été.
- **L'espace dédié aux jeunes** dont les premiers travaux viennent de commencer sera disponible en fin d'année.
- **Poursuite de la restructuration de l'école St Exupéry** une 1<sup>ère</sup> tranche sera opérationnelle à la rentrée de février.
- **Démarrage d'un ambitieux projet avec la refonte complète de l'îlot « POIRIER-MOULLIEN ».** La démolition du bâti actuel s'effectuera au printemps de cette année.

Tout cet espace sera reconstruit pour y recevoir 21 logements avec garages individuels et un espace commercial de 120 à 150 m<sup>2</sup>.

Je remercie Mme POIRIER, M. et Mme MOULLIEN et M. et Mme GUINUT pour avoir accepté d'adhérer à cette opération structurante pour notre centre-ville.

- **La construction de 500 m<sup>2</sup> de locaux place de Gennes** sur le parking actuel seront destinés à l'antenne de la Chambre d'Agriculture.

Cet investissement relais sera porté par Doué-en-Anjou. Il s'agit là encore de conserver un service de proximité qui dessert la profession agricole de tout le Sud Saumurois de Gennes à Montreuil Bellay mais également le Vihiersois.

DOUE EN ANJOU participe ainsi à l'attractivité du GRAND SAUMUROIS.

- **Notre réflexion conduite depuis 2 ans en partenariat avec le monde médical** va entrer dans une phase très concrète.

Le Projet de Santé élaboré par les professionnels DOUESSINS a été approuvé et validé par l'Agence Régionale de Santé fin juin. Je leur renouvelle mes très sincères félicitations. Leur détermination a été fructueuse, elle est surtout le résultat d'un très gros travail collectif.

Pour donner suite à cette démarche Doué-en-Anjou a décidé de porter la réalisation d'une maison de santé pluridisciplinaire.

Plusieurs espaces ont été étudiés pour cette implantation. Cette maison sera construite sur l'Îlot DUVEAU. La présence de plusieurs activités médicales et paramédicales en cœur de ville assureront un flux d'usagers constant et viendront certainement soutenir l'activité commerciale du centre-ville.

Cet espace recevra également de nouveaux logements et peut être l'implantation d'autres services publics.

Ce travail collectif dans le domaine de la santé va se concrétiser une 1<sup>ère</sup> fois avec l'installation, à Doué-la-Fontaine, de 2 jeunes médecins au dernier trimestre de cette année. Nos démarches sont toujours actives et soutenues pour faire progresser encore le nombre de professionnels qui seront susceptibles de s'établir dans notre commune.

Nous travaillons actuellement, à la recherche de locaux provisoires en cœur de ville pour les accueillir avant leur installation définitive au sein du nouveau projet.

Je suis conscient que l'ensemble de ces travaux impactent l'accès au cœur de ville et, de ce fait, l'activité commerciale. Pour autant, ils sont indispensables pour assurer un développement harmonieux de notre ville, d'amplifier sa qualité de vie et surtout, d'assurer la présence d'activités publiques au service de notre population.

Je rappelle que l'ensemble de ces travaux font partie intégrante de notre projet politique largement validé par les DOUESSINS en 2014. Fidèle à nos engagements, nous les mettons tout simplement en œuvre en les actualisant aux aléas du moment. Nous sommes et resterons toujours sensibles à vos remarques.

Je salue le travail effectué par le Groupement des Commerçants et Artisans. Les évolutions sociétales modifient fortement le comportement des consommateurs. L'emprise de plus en plus prégnante du e-commerce, d'internet, nous contraint à l'innovation pour conserver l'intérêt de la proximité. Il nous faut sans doute accentuer notre collaboration pour faire de ces contraintes un atout.

La collectivité est à vos côtés et c'est dans cet état d'esprit que nous avons co-signé un partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie en novembre dernier.

Nous devons ensemble régler le problème des voitures tampons. Pas question de parking payant, d'autres solutions peuvent rapidement se mettre en place avec votre accord.

Tous ces sujets concernent évidemment le centre bourg de Doué-la-Fontaine mais pour beaucoup d'entre eux, il s'agit avant tout d'un aménagement du Territoire profitable à tous.

Notre effort d'investissement porte bien entendu sur tout le Territoire de Doué-en-Anjou :

- **En 2017**, c'est principalement **St Georges sur Layon et Meigné-sous-Doué** qui ont été bénéficiaires.
- **2018**, verra l'aménagement du centre bourg de **Brigné**, la requalification complète du Bar Restaurant aux **Verchers sur Layon**, propriété communale. Là aussi, il s'agit de maintenir un service de proximité.

Un projet important concerne l'aménagement et la sécurisation du bourg de **Concourson sur Layon**. Comme évoqué en début de soirée, ce dossier fait appel à plusieurs collectivités territoriales. Chaque jour, **8 000** véhicules par jour traversent le bourg dont **1 000** poids lourds.

Bien sûr, un projet de déviation existe. Ce dernier n'a pas connu d'évolution depuis de nombreuses années. On en parle, on en parle mais rien n'avance pour autant.

L'axe Saumur-Cholet est qualifié de prioritaire, faut-il encore que cet objectif se mette en action.

Les déclarations d'intention sont encourageantes, la mise en œuvre serait bien plus profitable à **Concourson** d'abord, au **Saumurois** ensuite.

N'oublions jamais que cet axe est vital pour l'économie du **Saumurois**.

La mise en service de cette déviation est loin peut être en 2025, après tous les travaux à réaliser.

Il est impératif de traiter l'axe actuel. Doué-en-Anjou a programmé les travaux d'aménagement sur 2018-2019. Le Département s'est engagé à prendre en charge le revêtement routier très rapidement pour des raisons de sécurité liées à l'état de la chaussée.

Mais tous ces travaux sont assujettis à la rénovation préalable des réseaux d'eau et d'assainissement.

Doué-en-Anjou en accord avec l'ex-SMAEPA ont programmé ceux-ci en 2018. La compétence « Eau et assainissement » est du ressort de la Communauté d'Agglomération depuis le 1<sup>er</sup> janvier.

Je sollicite M. le Président de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire afin qu'il intervienne activement et efficacement pour que le calendrier établi puisse être respecté. Je te remercie, Jean-Michel pour ton appui dans ce dossier.

D'autres travaux d'entretien et de rénovation sont prévus sur le territoire communal qu'ils soient du domaine de la voirie ou liés aux bâtiments.

Les derniers chiffres ayant trait à l'évolution démographique viennent d'être communiqués. Le Douessin est légèrement positif.

Là aussi, il faut être vigilant.

C'est pourquoi, nous travaillons aux possibilités d'accueil de nouveaux habitants sur notre territoire :

Michel DELPHIN a rappelé les divers projets de lotissements en cours.

Si des terrains sont disponibles de suite à St Georges sur Layon et à Forges.

Il est impératif de faire évoluer tous les autres dossiers :

- A Concourson
- Au Fief Limousin à Doué-la-Fontaine
- Sans oublier le dossier de revitalisation du centre bourg des Verchers où une emprise foncière propriété communale est disponible.

Notre objectif est d'offrir aux futurs acquéreurs des terrains à construire avec un prix acceptable pour tous y compris aux primo-accédents

Vous pouvez le constater, notre volonté est là, notre engagement collectif est ambitieux mais réaliste.

Pour ce faire, nous instruisons au préalable toutes les démarches possible pour collecter diverses aides publiques.

Ceci demande beaucoup d'implication des élus en responsabilité et des collaborateurs référents. Je les en remercie.

A titre d'exemple, nous devons percevoir 1,8 millions d'aide publique concernant les travaux de 2018.

Notre maîtrise des charges d'exploitation, qu'ils s'agissent des frais de personnel ou de l'achat de consommables fait l'objet de toute notre attention. C'est l'effort indispensable qu'il nous faut conduire pour dégager une capacité d'autofinancement suffisante.

Notre volonté est de contenir l'imposition des ménages. Si l'engagement de l'Etat est tenu concernant la Taxe d'Habitation, nous serons à capacité de relever ce défi.

L'économie française se redresse, le taux de croissance est proche de 2 %.

Je souhaite que les mesures prises par nos gouvernants soient fructueuses. Des réformes structurelles sont indispensables. Les valeurs du travail doivent être reconnues et affirmées.

La solidarité est nécessaire, indispensable mais elle ne doit pas être le remède à tout. L'adage « Aide toi et le ciel t'aidera » doit prendre tout son sens. Chacun doit assumer sa part de responsabilité, ne pas attendre tous des autres.

Ici en Saumurois, le développement économique est désormais de la responsabilité de Saumur Val de Loire, notre Agglo.

Localement, l'activité économique donne des signes tangibles de reprise, les métiers du bâtiment retrouvent une activité soutenue. Les dépôts de permis de construire et d'aménagement sont plus nombreux. L'opération « Requalification du centre bourg » engendre des projets de rénovation importants.

Sur la Zone de la Saulaie, plusieurs entreprises se développent et investissent.

Les deux ateliers-relais livrés en juin 2017 sont occupés. Il est nécessaire de prévoir de nouveaux investissements de ce type. La demande est là. Il est de notre devoir d'y répondre. Je vous sais très actif sur ce sujet, Monsieur le Président, et très déterminé.

L'extension de la Saulaie est désormais desservie par tous les réseaux. Nous sommes en mesure de répondre favorablement et rapidement à l'arrivée de nouvelles entreprises.

La Sté JOHANES-BOUBEE s'agrandit de quelques 6 000 m<sup>2</sup> de bâtiment et va créer une dizaine d'emplois.

D'autres projets sont à l'étude et nous sommes disponibles pour les accompagner.

Cette reprise attendue depuis plusieurs années, se fait enfin jour. Elle s'accompagne de nombreuses offres d'emplois. Des panneaux s'affichent un peu partout « on embauche ».

Il n'est pas normal que nos entreprises ne trouvent pas sur place de nouveaux collaborateurs. Le taux de chômage s'il baisse en France est encore à deux chiffres dans le Saumurois.

Tous les métiers sont confrontés à cette problématique et nombreux sont ceux qui sont obligé de faire appel à de la main d'œuvre étrangère.

Il est impératif de corriger cette situation.

Les salaires versés aux travailleurs étrangers ne sont pas consommés sur place et c'est un fléau pour notre économie local. C'est une fuite de capitaux français dont nous aurions bien besoin ici en SAUMUROIS.

Le Président de la République et le gouvernement se doivent d'intervenir et légiférer sur ce sujet.

J'espère Madame la Député que vous serez très active sur cette problématique si capitale pour la France, pour notre Territoire.

Je sais, Monsieur le Président, Jean-Michel, que le Saumurois va s'investir fortement dans le domaine de la formation.

Des organismes tels que l'AFPA à Doué-la-Fontaine ont des places disponibles et du matériel adéquat.

Une vraie volonté politique doit se mettre en action. Il t'appartient, Eric, en ta qualité de Conseiller Régional, de tout mettre en œuvre pour affirmer et mettre en action la politique définie par la Région des Pays de la Loire. L'apprentissage et la formation permanente d'œuvre être réactivées sans délai. Il n'est pas normal qu'un tel établissement soit sous utilisé au regard du besoin et de l'attente de nos entreprises.

Au-delà de ces remarques personnelles, il est agréable de constater que l'activité économique dans son ensemble présente des perspectives encourageantes.

Je remercie très sincèrement tous les chefs d'entreprise pour leur dynamisme et leur volonté d'aller de l'avant.

Il y a quelques jours, le très beau reportage à la télévision sur l'évolution et la vie du BIOPARC a porté haut les couleurs de notre territoire. La mise en valeur de nos entreprises y est remarquable. La volonté des hommes et des femmes de conduire ensemble un projet aussi pharaonique, de relever tous les défis doit nous servir d'exemple.

Merci Pierre et François GAY pour cette belle démonstration de savoir-faire local.

Parallèlement à tous ces aspects économiques et organisationnels, nous avons défini une politique sociale qui se veut solidaire et porteuse d'avenir pour nos habitants.

Nous nous attachons plus particulièrement à accompagner nos jeunes et leur faciliter l'entrée dans le monde adulte.

La modernisation de nos écoles, l'intégration des nouvelles technologies, la mise en service d'un bâtiment dédié à l'activité jeunesse sont des signes tangibles de cette politique.

Une étude sera conduite cette année, pour parfaire l'accueil au Centre de loisirs géré par le Centre Socioculturel du Douessin. Qualité des locaux, augmentation du nombre de places feront l'objet de notre analyse. Un changement de site est envisagé.

La politique envers les aînés sous la conduite du CCAS sera renforcée. Toutes les initiatives relatives au maintien à domicile soutenues.

Depuis quelques semaines, un logement transitoire adapté et meublé situé aux Récollets est disponible. Il permet d'accompagner provisoirement, une sortie d'hospitalisation si le logement de la personne doit faire l'objet de travaux d'adaptation. Cette habitation est gérée par le CCAS.

Toutes nos orientations, nos actions sont au service d'une politique communale affirmée, et au service de tous. Chaque DOUESSIN doit être en mesure de vivre dignement et de voir sa situation progressée positivement.

A cette occasion, j'ai une pensée toute particulière pour les personnes affectées par des problèmes de santé, d'isolement.

La quiétude est source d'équilibre, malheureusement, celle-ci est trop souvent mise à mal par de nombreux actes de malveillance.

Nous envisageons la mise en place d'une vidéosurveillance sur certains lieux stratégiques de notre ville. Une étude sera faite en ce début d'année avec le concours des services de la Gendarmerie Nationale.

Je pourrais poursuivre encore longtemps mon propos tant les sujets sont nombreux et tous plus captivant les uns que les autres.

Vous voyez l'ennui de vos élus n'est pas d'actualité. Tous sont mobilisés pour que DOUE EN ANJOU soit un territoire d'avenir où il fait bon vivre.

DOUE EN ANJOU par son action, son rayonnement doit participer activement au développement de SAUMUR VAL DE LOIRE.

Si la commune reste le lieu de proximité privilégiée au service de ses habitants, son engagement à la mise en œuvre d'un politique territoriale active, solidaire et ambitieuse est un devoir.

Sachez M. le Président que DOUE EN ANJOU sera toujours disponible, sincère et déterminée pour promouvoir et développer notre beau SAUMUROIS.

Je profite de cette cérémonie pour remercier tout le tissu associatif pour son dynamisme qu'il soit dans le secteur social, sportif ou culturel. Par votre action au quotidien, vous assurez le lien social indispensable à l'épanouissement de chaque individu.

Je remercie les personnels de la Gendarmerie qui assure notre sécurité à chaque instant, nos pompiers volontaires pour leur engagement permanent au service de la population.

Je remercie l'ensemble des agents communaux et, plus particulièrement, Benoit PICARD, notre Directeur Général des Services et Corentin MARJOLET, Directeur des Services Techniques.

L'année 2017 fut captivante, parfois mouvementée, pleine d'enthousiasme.

J'émet le vœux que 2018 soit tout aussi passionnée pour assurer le meilleur service auquel vous avez droit.

Je présente à chacun et chacune d'entre vous mes plus sincères vœux de bonheur, de joie, de parfaite santé. Que 2018 voit se réaliser vos vœux les plus chers : réussite professionnelle, projets familiaux ou associatifs.

Bonne Année 2018.